

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

A PROPOS DE SES STIGMATES

(Suite)

JE vais plus loin. - Sans doute, Elie ne parle pas *explicitement* de l'existence des clous dans les membres de saint François, néanmoins il la laisse entendre. Soit dit en passant : M. le professeur, en commentant le texte d'Elie, ne touche pas à ces mots : *et clavorum nigredinem ostendentes*. Pourquoi ? Ensuite, que signifient-ils ? Que les cicatrices d'où les clous auraient été retirés, comme le veut M. le professeur (*ce qu'il faudrait prouver, et qu'en attendant je nie,*) ne conservaient que l'empreinte noirâtre des clous ? Je ne le pense pas, et pour deux raisons. D'abord, parce que si les clous avaient laissé leur empreinte et leur couleur, dans les mains et les pieds du saint, la lance, elle aussi, aurait dû, logiquement, laisser son empreinte et sa couleur dans la plaie du côté. Or, ceci n'eut pas lieu : la plaie du côté était de couleur *rouge*, comme en témoignent les Trois Compagnons, Célanos et saint Bonaventure : celui-ci dit même qu'elle ressemblait à une *rose rouge* : *ut vernans roseus flos ruberet*. En outre, aucune lance ne fut véritablement enfoncée dans le côté du saint, ni n'en fut véritablement retirée : pareillement, des clous de fer ne perforèrent point ses pieds et ses mains, ni n'en furent arrachés. Donc, la plaie latérale ne pouvait conserver la couleur de la lance. Donc, jusqu'à preuve du contraire, les plaies des mains et des pieds ne conservaient pas, ni ne pouvaient conserver seulement la couleur et la figure superficielle des clous. Elles conservaient quelque chose de plus.

“M. le professeur, lui-même, le dit. Et c'est là ma deuxième raison. Notre contradicteur soupçonne “que la forme des stigmates, chez saint François, implique une *tuméfaction*” c'est-à-dire une *enflure*, une *grosseur* sur les mains et sur les pieds. Sur quelle autorité parle-t-il de *tuméfaction* ? Elie n'en dit rien non plus que Célanos, etc. Mais encore quelle forme aurait pu avoir cette enflure ? Puisque nous devons admettre de vraies plaies, des ouvertures dans les membres de saint François, il s'en suit, *si les clous ont été retirés*, (ce qui est toujours à prouver,) que